



N°21 – Septembre-Octobre - 2010 – prix 1 euro

L'ALTERMONDIALISTE

« Construisons d'autres possibles pour ce monde »

« Quand la loi redevient celle de la jungle, c'est un honneur que d'être déclaré hors-la-loi. »
Hervé Bazin



Ci-dessus photo de Marie-Pierre Vincent, détail de la fresque que deux artistes de Saint Etienne, Ella et Pitr, ont dessiné sur les murs du terrain Montmartre de la même ville. Ils laissent ainsi la trace d'un souvenir, après l'expulsion par la police le 6 août dernier des familles Roms qui l'occupaient depuis quelques mois. Il y eut avant une longue série d'autres expulsions, sur un petit panneau de papier peint, à part, ils ont écrit : "en mémoire du 6 août 2010". (photo de la fresque entière en page 3).

LES TITRES : Au nom des Roms / Une Maison Auto-construite / Un projet de porcherie industrielle près de Réquista / les expériences autogestionnaires / Propriété privée ou droit d'usage

R 28704 – N°21-F : 1,00€



EDITO

L'été fut chaud, cette avalanche d'annonces sécuritaires a fait descendre le climat social au plus bas. Que l'on soit pour ou contre notre système institutionnel, nous pourrions espérer meilleur représentant de l'Etat. Le président en place est une véritable catastrophe pour notre pays qu'est la France, l'équivalent d'un Bush pour les USA. L'heure du bilan sera terrible, vraisemblablement lâché par les siens, Sarkozy n'aura plus qu'à se terrer dans un trou de souris et qu'on entende plus parler de lui... nous verrons bien.

Voilà les roms, gitans, tsiganes et autres gens du voyage mis sous les feux de la rampe médiatique. Victimes d'un véritable harcèlement de la part des autorités, quel est leur avenir dans l'Europe d'aujourd'hui ? La solidarité doit être plus que jamais de mise. Entendu récemment sur France Inter, le cirque Romanès se voit retirer l'autorisation de travail pour ses musiciens, peu après le discours du président français à Grenoble. L'administration est aux ordres d'un monarque tout puissant, le devoir de conscience paraît faible face aux lois iniques. Pour justifier n'importe quelle action, l'Etat de Droit est constamment avancé, mais quand les lois sont perçues et vécues comme injustes et discriminantes, que doit on faire ? Entrer en désobéissance civile comme Thoreau ou Gandhi en d'autres temps ?

Comme le fait remarquer Alexandre Romanès* lors de l'interview de Pascale Clark, le nomadisme est l'aspect de non-intégration le plus perturbant pour nos sociétés modernes. Epris de sécurité, de libéralisme et de capitalisme économique, le monde d'aujourd'hui n'aime pas l'incertitude du lendemain . Etre nomade, c'est s'interdire la possibilité d'accumuler, c'est prendre le meilleur de chaque jour et laisser le jour d'après venir sans plus de préoccupation. L'interviewé fait remarquer que ce mot « lendemain » n'existe pas dans la langue gitane. Dans ce numéro de L'Alter, Geneviève Decrop revient avec un nouvel article sur la problématique des Roms en Europe.

Claude Le Guerrannic

Alexandre Romanès vient de publier un livre : **Sur l'épaule de l'ange – éditions Gallimard*

SOMMAIRE

Pages 3 à 5 : Au nom des Roms
par Geneviève Decrop

Pages 6 à 8 : La maison auto-
construite de Rémi Bonnet,
interview de Geneviève Decrop

Pages 8 à 10 : Un projet de
porcherie industrielle à Brasc dans
l'Aveyron, propos rapportés par
Claude Le Guerrannic

Pages 10 à 12 : Les expériences
autogestionnaires
par Evelyne Perrin

Pages 12 à 14 : Propriété privée et
droit d'usage par *Claude Le
Guerrannic*

Dépôts-Vente

ALBI : Librairie Guillot	GAILLAC : Librairie Noir sur Blanc et Biomaïel	MAZAMET : Le Pot Ethique
CASTRES : Biocoop	LES CABANNES : friperie	VAOUR : friperie
CORDES sur CIEL : Le Panier Naturel – Le Comptoir des Iles et du Terroir (restaurant bio)	LE SEQUESTRE : Ô Saveurs Paysannes	VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS : Emmaüs

Egalement en vente dans les maisons de la presse du Tarn



Fresque complète sur les murs du terrain Montmartre, artistes Ella et Pittr, photo Marie Pierre Vincent

Au nom des Roms, nous autres citoyens français et européens

**«Regardez-les, vieux coq, jeune oie édifiante !
Rien de vous ne pourra monter aussi haut qu'eux
Et le peu qui viendra d'eux à vous, c'est leur fiente.
Les bourgeois sont troublés de voir passer les gueux»
Jean Richepin,**

Les Roms que le regard social traversait, il y a peu encore, sans les voir ont soudain acquis une visibilité médiatique, suite au discours stigmatisant de Grenoble de Nicolas Sarkozy. Cette toute récente publicité a causé sans doute du tort aux Roms, qui en vertu de leur longue expérience de la persécution préfèrent généralement la discrétion, mais on peut espérer cependant qu'il en résultera des effets positifs : les Roms sont devenus «le problème de tout le monde» et pas seulement d'une poignée de bénévoles et de permanents associatifs engagés, isolés et prêchant dans le désert. Sur le plan pratique, les effets du discours de Grenoble sont plus limités qu'il n'y paraît, car en réalité la politique d'exclusion et d'expulsion des Roms migrants est ancienne ; les derniers ministres de l'Intérieur ont pris l'habitude depuis le début du quinquennat de remplir leurs quotas de reconduites à la frontière avec les retours plus ou moins forcés de Roms dans les pays d'origine. En fait, le discours musclé des plus hautes autorités de l'Etat n'a fait que mettre en scène ce qui se déroulait dans les coulisses et dans la plus grande hypocrisie, obligeant ainsi pas mal de gens en vue - personnalités politiques, religieuses, morales, intellectuelles - à se situer vis-à-vis d'une question dont ils ignoraient (et dans une large mesure, ignorent encore) quasiment tous les

termes (le meilleur exemple étant la confusion, probablement délibérée entretenue au plus haut niveau entre Roms et Gens du Voyage).

Que et qui défendons-nous quand nous défendons les Roms ?

Mais cette nouvelle «popularité» des Roms incite à réfléchir, tant les militants qui se battent pour les droits des Roms depuis des années que ceux qui se sont insurgés contre le discours de Grenoble et les circulaires de Brice Hortefeux, à la question suivante : que et qui défendons-nous au travers de la figure «Rom» ? La question se pose d'ailleurs aussi pour ceux qui les harcèlent et les pourchassent, ou plutôt elle devrait se poser, car de peur qu'elle ne vienne les ébranler, ils l'ont étouffée sous les stéréotypes archi-connus qui fabriquent les bons boucs émissaires.

A la question «qui ?», la réponse n'est pas évidente : le plus grand flou entoure le personnage dit «Rom». Une fois acquis que le nom *Roms* en France désigne essentiellement une catégorie de migrants de Roumanie en majorité, dans une moindre mesure de Bulgarie ou d'Est-Yougoslavie (plus quelques hongrois), et non les Gens du Voyage, de nationalité française, de nom-

breuses questions se posent, objets de controverses y compris parmi les initiés. Les voici en vrac :

- sont-ils de vrais pauvres ou des faux (cachant leurs Mercedes dans les ruelles derrière les lieux de mendicité où les Roms masculins obligent leurs femmes et leurs enfants à mendier !) ?
- sont-ils les membres transfrontaliers d'une même minorité ethnique européenne comptant 9 à 11 millions de membres selon les auteurs ?
- sont-ils des nomades ou des sédentaires devenus nomades par nécessité pour fuir les persécutions ?
- est-ce la misère économique et sociale qui donnent leurs traits à leur mode de vie et à certains de leur comportement (chapidage et mendicité) ou ceux-ci sont-ils l'expression d'une culture particulière, originale et irréductible à la culture dominante «gadje»?
- Est-il vrai que tous les Roms (ou tsiganes) de cette minorité de 11 millions se reconnaissent tous dans une même langue, le Romani, déclinée cependant selon des variantes locales ?
- Leur origine du Nord de l'Inde est-elle un fait historique ou un mythe ?

Sur toutes ces questions, même les initiés et les érudits ne sont pas d'accord. En réalité, nous savons très peu de choses de ceux que nous avons appelé autrefois Tsiganes et maintenant Roms. La figure du Rom est beaucoup plus opaque en effet que ne l'a jamais été la figure du Juif dans toute l'histoire européenne. Ne serait-ce que parce que, à l'inverse de la culture et de l'histoire juive, la culture Rom est orale (le romani n'est pas une langue écrite, que les communautés Roms (ou Tsiganes, ou gitanes) n'écrivent pas leur histoire, ne semblent pas conserver leur généalogie, ni conserver la mémoire du passé, et des persécutions. Leur culture apparente, offerte aux «autres», semble tout entière être contenue dans le folklore, musique, danses et costumes. C'est maigre ! Il semble que les stratégies de survie de ces deux peuples sans Etat et en butte à la persécution que sont les Juifs et les Tsiganes soient ainsi diamétralement opposées, les premiers se fondant sur la mémoire et l'interrogation inlassable du sens, les seconds brouillant les pistes, coupant les ponts derrière eux et vivant dans le présent.

En fait, et c'est là le point commun avec la figure du Juif, le mot «Rom» en dit plus long sur celui qui parle que sur le sujet ainsi désigné. Comme

le Juif, selon Sartre, ne devenait Juif que dans le regard du non-juif, le Rom n'est Rom que dans la multitude des regards, des discours, des mises en scènes dont les individus, les familles, les groupes ainsi désignés sont l'objet. Avec une ambivalence fondamentale qui est apparue presque pure ces derniers mois : on n'a sans doute jamais eu autant de manifestations culturelles prenant les Tsiganes, les Roms et autres gitans pour thème que pendant ces mois où les expulsions de squats et de bidons villes et les renvois plus ou moins forcés dans les pays d'origine ont été orchestrés. Ainsi à Lyon, pendant ces derniers mois, nombre de terrains ont été vidés assez brutalement de leurs occupants dans une indifférence quasi générale, tandis que les lyonnais affluaient à l'exposition du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation sur les «voyages pendulaires» des Roms entre la Roumanie et l'agglomération lyonnaise depuis 15 ans ! Et quasiment au moment où Sarkozy prononçait son discours à Grenoble stigmatisant les Roms en tant que communauté, l'administration française classait au patrimoine français l'un des plus grands camps d'internement des Tziganes sous Vichy, le camp de Montreuil-Bellay.

En résumé, on peut dire que nous ne savons pas qui nous défendons, ou plus exactement que chacun défend ou attaque «son Rom intérieur» : des pauvres, mais aussi des gens louches, voire des délinquants, des persécutés dont les droits sont déniés, mais aussi des fraudeurs et des profiteurs, des étrangers apatrides mais aussi des concitoyens européens etc... Le Rom, figure plastique est aussi une figure bien pratique ...

Ce trouble qui nous vient des Roms

Mais le «Rom» renvoie à autre chose encore qu'on ne manipule pas si aisément, car elle nous concerne dans notre for le plus intérieur - une sensation, à peine un sentiment, dont je ne trouve pas mieux pour la désigner que l'expression affectivée par les philosophes : *inquiétante étrangeté*. Un trouble, un effroi suscité par quelque chose comme une étrangeté radicale, absolue, une différence que l'on pressent irréductible. Il en reste encore une trace (et même parfois une bonne couche) vis-à-vis des Tsiganes français, «naturalisés» administrativement en «Gens du Voyage», mais il a été considérablement activé au contact des groupes de Roms migrants d'Europe de l'Est à partir de la

décennie 90 : ces gens-là avivent une inquiétude venue du fond de nos entrailles.

Si on admet cette hypothèse, que faisons-nous quand nous agissons pour ou contre les Roms ? Ma réponse est la suivante : on ne s'occupe pas tant des Roms que de cet effroi qui nous tenaille. Les Roms, pour la plupart, ne demandent pas grand-chose, voire rien, juste qu'on leur fiche la paix, qu'on les laisse occuper les friches et les interstices de nos sociétés d'abondance pour en récupérer les miettes. Souhaitent-ils autant s'insérer que les associations humanitaires le prétendent ? On peut en douter, en tout cas, pour la grande majorité d'entre eux. Il n'est même pas certain que la scolarisation des enfants soit un véritable enjeu personnel pour les familles. Mais ils ne sont pas non plus les dangereux délinquants et odieux trafiquants de chair humaine que nous ont dépeints Mrs Lellouche et Hortefeux. Ils sont en réalité très inoffensifs, entre mendicité familiale et petits chapardages et leur rébellion ne va pas guère plus loin que le refus de payer taxes, loyers et redevances ! Les précités et tous ceux qui applaudissent à la politique d'expulsion et d'exclusion qui les frappe ne font que céder à cet effroi qui vient d'eux-mêmes (et non des Roms, il faut insister sur ce point) et l'utilisent comme ingrédient pour fabriquer cette fameuse identité collective, «groupale», qu'ils ont échoué à définir par le moyen (illusoire) du débat public.

Mais les autres, les défenseurs, les «résistants» aux sirènes identitaires, ont eux aussi affaire à leur effroi, qui peut être plus ou moins grand, plus ou moins surmontable. Je connais beaucoup de sympathisants de la cause Rom qui n'ont jamais parlé avec un Rom concret dans la rue, qui n'imagineraient pas aller leur rendre visite dans leurs bidonvilles, qui sont révoltés à l'idée de faire l'aumône à une femme rom accroupie dans le métro avec son bébé dans les bras. Et pour autant, ils sont prêts à aller manifester inlassablement sur la voie publique, à rédiger et à distribuer des tracts, à se cotiser pour un projet, à se rendre aux audiences du tribunal ... Au bout du compte, ceux qui vont quotidiennement ou presque dans les squats et les campements, ceux qui entretiennent des re-

lations suivies avec les familles Roms de leur ville, les appellent par leurs noms, connaissent leur histoire en France, sont très peu nombreux - une poignée.

Tous ceux-là, les plus proches et les sympathisants, ont choisi de se laisser troubler par cette «inquiétante étrangeté» : ils la laissent travailler en eux et elle devient alors le ferment d'une ouverture, d'une *problématicité*. Beaucoup énoncerait ceci dans des termes politiques, en disant que lutter pour le respect des droits des plus vulnérables et des plus démunis, c'est lutter pour les droits de tous et la dignité humaine en général. C'est juste, certainement. Mais il y a quelque chose de plus, qui est au-delà, ou plutôt en deçà de la raison positive et politique des Lumières et des droits de l'Homme. Quelque chose de tout aussi important et précieux : l'inquiétude née de la rencontre avec les Roms d'Europe ouvre une brèche dans nos identités étouffantes de modernes. Ces êtres à la fois si éloignés et si proches sont comme l'épine dans nos talons d'individus modernes civilisés à mort. Une épine précieuse, irremplaçable car elle vient de l'intérieur, de cette Europe même dont nous travaillons avec acharnement à la normalisation. Si nous les voulons à tout prix nomades (alors que bon nombre d'entre eux ne le sont pas, ou le sont par la nécessité de la misère ou du rejet), n'est-ce pas parce que nous ne sommes pas à l'aise avec notre sédentarité foncière (que nous transportons partout avec nous, jusque dans notre frénésie de voyages d'un bord à l'autre de la planète) ?

L'Europe qui se construit à l'intérieur des murailles de Shenghen et de Dublin, avec ses montagnes de pacotilles et ses places boursières, son espace quadrillé des innombrables réseaux de communication, de distribution, d'information, de surveillance qui prétendent faire de nous des êtres accomplis c'est-à-dire toujours plus modernes - cette Europe a une face de cauchemar à l'exact envers du rêve de modernité qu'elle entretient en nous. A distance du cauchemar comme du rêve, les Roms, nos frères en Europe, nous maintiennent éveillés... «regardez-les passer, ce sont les sauvages».

Genèveviève Decrop

LECTURES CHOISIES : Les 10 plus gros mensonges sur l'économie de Philippe Derudder et André-Jacques Holbecq – Editions Dangles --- La Volonté de Paresse -Raoul Vaneigem, Paul Lafargue, Pauline Wagner, Philippe Godard – L'or des fous éditeur --- Saisons de la digne rage – Sous commandant Marcos, Flammarion

La maison autoconstruite et autonome de Remi Bonnet

En surplomb de la petite route qui relie Montrotier à Bessenay dans les Monts du Lyonnais, on peut apercevoir une petite maison dont l'aspect légèrement insolite de la façade attire l'oeil et dont le chantier semble avancer lentement mais sûrement. Vu de plus près, on découvre une façade en bois cordés et une toiture de bardeaux. Dans ce pays de tuiles et de pisé, cela surprend ! Rencontre avec le constructeur et propriétaire, Remi Bonnet.

Alter : Rémi, vous êtes en train de construire votre maison entièrement par vous-même. Pouvez-vous nous dire quel en est le projet ?

Rémi : mon projet est celui d'une maison totalement autonome sur le plan énergétique, en n'utilisant que des matériaux locaux, le plus proche possible de leur état naturel - terre, pierres, bois, paille - des matériaux vivants non dénaturés par une chaîne de transformation et de distribution. J'ai d'abord pensé au pisé, mais la technique s'en est perdue dans la région (je ne désespère pas de bâtir un petit bâtiment annexe en pisé); j'ai donc trouvé cette technique du bois cordé, une technique canadienne introduite en France il y a environ 25 ans, qui m'a permis d'utiliser les arbres tombés lors de la tempête de 1999. Mais le point important pour moi était de construire avec les techniques anciennes, de les découvrir, de les apprendre et de les adapter à mon projet.

Alter : Professionnellement, vous êtes dans la partie ?

Rémi : Pas du tout, j'ai une formation d'agriculteur et suis fils et petit-fils d'agriculteur - la ferme familiale est d'ailleurs à côté - mais je travaille comme opérateur dans la plasturgie à une trentaine de km. Mes horaires de travail - alternativement en équipe du matin ou du soir - me laissent pas mal de temps libre. J'ai dû découvrir tout sur le tas, en me renseignant auprès de certaines personnes, en allant sur Internet et en faisant quelques stages de formation.

Alter : quand vous parlez d'autonomie, cela implique quoi exactement pour vous ? comment comptez-vous produire l'énergie ? quels équipements souhaitez-vous alimenter ?

Rémi : je ne veux consommer que l'énergie que je produirai, sans aucune revente à EDF, ce qui implique de combiner plusieurs sources d'énergie. Concrètement, cela commence par choisir soigneusement l'orientation de la maison : ouverture à l'Est, face à la vallée, avec la vue sur le Mont-Blanc à l'horizon par temps clair ; la maison est aveugle à l'ouest et au nord, et un pan de toiture est orienté Sud-Est pour les panneaux solaires et photovoltaïques. J'ai suivi les conseils d'un géobiologiste qui m'a indiqué des tas de choses très précieuses. J'ai construit un puits canadien, qui utilise la géothermie et je compléterai avec une éolienne que je construirai moi-même. Et puis, important, il y a l'isolation et le poêle de masse que j'ai achevé l'hiver dernier. Mais cela implique surtout de réduire sa consommation d'électricité, par exemple d'éliminer toutes les résistances électriques, et de trouver des alternatives non énergivores. La machine à laver n'a pas besoin de résistance, puisqu'elle utilise l'eau chaude solaire, le réfrigérateur n'est pas utile en hiver et on peut remplacer la congélation par quantité d'autres techniques de conservation (conserves, fruits séchés etc..). Un petit réfrigérateur de camping-car est sans doute suffisant pour l'été. J'ai besoin d'électricité aussi pour l'outillage électrique, perceuse, scie sauteuse, tronçonneuse etc.. et j'ai fait l'expérience : je ne me passe pas vraiment de la télévision, les soirées d'hiver sont longues à la campagne et les programmes de la Cinq très utiles pour moi. J'ai besoin de mon ordinateur et d'Internet. Mais tout cela se négocie en famille !

Alter : abordons maintenant les phases successives du chantier. Vous avez commencé par où et comment ?

Rémi : la maison comporte 3 niveaux. Le premier niveau est enterré, je l'ai construit en pierres montées avec un mortier de gaur et de chaux hydraulique. Les pierres proviennent des champs alentour et d'un chantier de démolition d'une maison superbe, mais en ruine, que le propriétaire a remonté en parpaings, une misère ! mais j'ai pu récupérer les pierres. Le gaur est issu de la terre du terrassement que j'ai tamisée. J'ai suivi pour cela mon premier stage avec l'association Oïkos, pour apprendre à travailler la chaux, ce qui n'a rien d'évident, et pour mon-

ter les pierres selon la règle du 2/3-1/3. L'entrée de ce sous-sol, sur le niveau bas du terrain, est vouté; j'ai taillé toutes les pierres de la voûte et les pierres d'angle au perforateur - trois mois de travail.

Alter: ensuite, il y a le rez-de-chaussée dans lequel nous sommes, une belle pièce de 40 m², avec de belles ouvertures sur la vallée. Murs en bois cordés apparent, un superbe poêle de masse adossé au mur nord, et un escalier fait d'un gros tronc de peuplier dans lequel s'encastre la volée de marches vers l'étage en mezzanine. Comment s'est faite la réalisation ?

Rémi : j'ai d'abord commencé à construire une voûte en ogive, dont tous les maçons que j'ai rencontrés m'ont dit qu'elle ne résisterait pas aux poussées, jusqu'à ce que je rencontre celui qui m'a indiqué comment la cercler. Cette voûte est très importante : outre sa forme qui, comme dans nos anciennes églises apporte un climat de sérénité et de bien-être, elle introduit dans la maison une masse de pierre qui a une fonction de régulation thermique, au regard des murs qui sont très isolants et qui, sans la capacité des pierres à emmagasiner puis restituer les calories, soumettraient l'intérieur à des variations brutales de température. Sur cette voûte, j'ai fixé l'ossature bois de la maison et la charpente. Je ne voulais pas utiliser d'engins de levage, donc j'ai monté une «chèvre» comme on disait autrefois et avec un système de poulies, j'ai monté toutes mes poutres et mes matériaux. La règle est de faire la toiture en premier pour travailler ensuite hors d'eau. La charpente est toute de récupération : une partie provient de la ferme de mes grands-parents, ce qui était émouvant pour moi : la ferme a été vendue, mais la nouvelle propriétaire a voulu changer la vieille charpente pour en faire du bois de chauffage, mais le bois était si dur qu'elle ne parvenait pas à le débiter à la tronçonneuse. J'entendais cette tronçonneuse qui me vrillait l'âme ! Heureusement, elle m'a appelé à la rescousse et je lui ai proposé une pleine cargaison de bois de chauffage contre les poutres et je les ai ainsi récupérées. Les autres poutres ont aussi une belle histoire : il y a au sommet du village de Montrottier une ceinture de maisons fortifiées du XIIIe et XIVe qui entouraient le château et qu'on appelle «la dime». On m'a signalé que des travaux étaient en cours dans l'une des maisons à la charpente d'époque. Je suis allé voir et en effet le propriétaire, les jugeant pourries, voulait mettre du neuf à la place. J'ai récupéré ces poutres qui tien-

dront encore ma maison quand les siennes seront mangées aux vers depuis longtemps ! j'ai aussi utilisé quelques arbres de ma propriété qu'il me fallait abattre parce qu'ils étaient sous une ligne électrique. EDF a proposé de les abattre, mais quand on a pris le rendez-vous, c'était assez comique, puisque je voulais une date précise, pendant une vieille lune à la sève descendante ! Ils m'ont d'abord pris pour un givré, et puis finalement, ils ont fait ce que je demandais.

La toiture est en tavaillons (ou bardeaux), ce sont des planchettes de bois de 90 cm de long, en châtaignier local - que j'ai fait scier. Il y a trois épaisseurs de bois avec une lame d'air entre les extrémités des planchettes pour laisser le bois se drainer. Cela fait une toiture très légère. J'avais prévu une isolation sous toiture en laine de mouton, en particulier, parce que ma nièce en élève, mais les avis sur la tenue de ce matériau divergent fortement et j'ai décidé de ne pas prendre le risque. J'ai mis du chanvre (acheté). Ensuite, j'ai monté les murs en bois cordé : 21 stères de bois de chênes (les résultats de la tempête!), que j'ai débitées en petits rondins que j'ai montés avec un joint de chaux, de sable et de sciure (qui permet au bois de jouer) et j'ai lissé les faces à la main.

Alter : cela donne quelque chose de très joli et en effet on ne sent pas le besoin de masquer les murs par un enduit.



Rémi : je ferai néanmoins un enduit de terre/paille sur un ou deux murs à l'étage, pour introduire un peu de couleurs et rompre la monotonie.

Ensuite, j'ai fait les ouvertures, les encadrements des portes et fenêtres, mais malheureusement, j'ai dû acheter les portes et fenêtres en bois exotique. Les fabriquer avec une isolation parfaite est hors de ma portée et dans la récu-

pération on ne trouve que des choses disparates. Puis, j'ai fait la dalle en liant papier. Cela marche très bien. J'ai utilisé des cartons récupérés à mon boulot et dans la maison de retraite où travaille mon épouse. Je les ai broyés dans un broyeur à végétaux, mis à tremper 48 heures, puis mixés avec de la chaux et de la terre. C'est à la fois très léger (250 kg au m³), solide et aussi isolant que le polystyrène. Pour le revêtement, je ferai un plancher en bois brut non raboté et une couverture en tomettes bois octogonales, à partir des restes de bois de charpente et dont j'ai fabriqué quelques échantillons. Ce sera mon chantier de l'hiver prochain.

Alter : et puis, il y a le poêle de masse - je l'ai juste face à moi et je suis très impressionnée.

Rémi : J'ai dû faire un stage spécial à l'éco-centre du Périgord pour apprendre à le construire. C'était passionnant. Le principe est celui du chauffage par rayonnement. Il est constitué d'un cylindre dans lequel se trouve le corps de chauffe en briques réfractaires, avec un four sur le dessus (je compte bien y faire mon pain), et il est flanqué latéralement de deux banquettes incurvées en briques crues. J'ai construit une machine ad'hoc pour les fabriquer, avec une presse hydraulique - 900 briques en tout, de 3kg chacune. J'ai utilisé un mélange de terre de mon jardin et de terre argileuse de mon voisin. Le rendement énergétique défie toute concurrence. Il suffit de faire un feu très intense pendant 1 à 2 heures (il monte à quelques 1100 °), la chaleur, stockée par la masse du poêle, est restituée en maintenant durant 24 heures environ une chaleur de 18° dans la maison. La température de combustion brûle l'essentiel des fumées et il n'y a donc aucun dégagement de fumée à l'extérieur. Le foyer est ouvert, ce qui est bien agréable et au total le poêle ne consomme que 10 à 12 kg de bois par jour - du résineux, ou même des déchets de scierie. Je l'ai fait fonctionner pendant 2 mois l'hiver dernier et il marche parfaitement alors même que la maison est encore pleine de courants d'air. Au bout de 24 heures, je n'avais perdu qu'un degré de température !

Alter : on a fait un tour très complet de votre chantier. Il reste à indiquer quelles sont les prochaines étapes, quand vous comptez emménager et aussi donner une évaluation du coût monétaire, si vous avez fait le calcul ...

Rémi : la suite, outre le plancher du rez-de-chaussée, ce sera surtout l'installation de l'équipement énergétique, les panneaux solaires et photovoltaïques, l'éolienne et le circuit électrique. Egalement, le réseau d'eau à partir de mon puits qui est un peu plus haut et qui m'évite d'avoir une pompe. Je mettrai quand même des récupérateurs d'eau de pluie de la toiture quand elle sera suffisamment sèche pour drainer l'eau, je compte installer aussi une petite serre, avec une partie en pisé. Je ne compte pas emménager avant 4/5 ans. Je ne suis pas pressé, et j'ai d'autres activités, il y a la famille, le jardin, je fais du para-pente et du VTT dans les forêts alentour.

Pour moi tout l'intérêt est dans le chemin : apprendre et mettre en œuvre des techniques, chercher des solutions à des problèmes parfois compliqués, faire des trouvailles, des essais, des expérimentations - voilà le bonheur ! Une maison, c'est un peu comme un être vivant, il faut lui donner des matériaux vivants et sains - un peu comme l'alimentation saine et énergétique d'un être humain.

Quant au prix ... Des gens m'ont dit : tu fais une maison écologique, mais ça n'est pas pour nous, c'est bien trop cher. J'ai donc fait le calcul : jusqu'ici, la maison m'est revenue à 10 500 euros, à quoi il faut ajouter 400 euros de frais de stage. Et il faudra rajouter bien sûr à ce montant les panneaux solaires et photovoltaïques que je vais devoir acheter.

Alter : Pour une maison de 70 m² habitable, non compris le sous-sol, ça défie toute concurrence en effet ! Merci Rémi, de faire partager votre démarche singulière aux lecteurs de l'Altermondialiste !

Interview réalisée par Geneviève Decrop
contact : <remy.bonnet@neuf.fr>

Un projet de porcherie industrielle à Brasc (Aveyron)

Un peu au dessus du Tarn dans le Sud-Aveyron, un petit village : Brasc, c'est là qu'un projet de porcherie industrielle a été monté. Dès

que les rumeurs du projet sont parvenues jusqu'aux oreilles des habitants de la région, des inquiétudes se sont amplifiées. Suite à

plusieurs réunions d'information, des habitants ont décidé de se constituer en association, l'Association pour le développement durable des pays de la vallée du Tarn. Après avoir été constituée, l'association s'est donc saisie du dossier, ainsi que me l'explique Marie-Pierre Charpail, présidente de cette association. Avant d'aller plus loin, voyons en quoi consiste ce projet.

Le projet

A l'origine, une famille d'agriculteurs élève des porcs comme beaucoup dans nos campagnes puis, suite à la retraite de leurs parents, les enfants poursuivent l'activité de la ferme. La rentabilité est difficile sur ce type d'activité, ils se font conseiller et on leur confirme (des conseillers agricoles) qu'avec ce mode d'élevage il ne pourront jamais en tirer un revenu décent. Un projet d'élevage industriel est monté avec la FIPSO, une entreprise spécialisée en abattage et commercialisation des porcs dans le grand sud-ouest. A la clef de ce projet, une embauche de deux ou trois salariés. L'unité de production telle qu'elle est prévue est de 530 mères avec environ 4 000 porcs à l'engraissement, étant donné que la durée d'élevage n'est que de 5 mois, cela fait environ 10000 porcs à l'année. Vu les conditions de vie de ces pauvres porcs, on ne leur souhaite pas une longue vie. Dans ce type d'élevage concentrationnaire les animaux ont très peu de place pour se remuer, ils ne voient jamais la lumière naturelle car ils ne connaîtront durant leur courte vie que l'horizon de leur box où ils sont entassés. Pour éviter qu'ils ne se mordent les uns les autres, on leur arrache les dents puis on leur coupe la queue et les oreilles, les mâles sont castrés à vif, joli programme ! On peut se demander comment ils trouvent encore la force de vivre ! Pour au final se retrouver en rondelles sur nos tables !

Leur alimentation, un tout-aliment dans lequel on intègre des antibiotiques et des hormones de croissance. On y trouvera aussi beaucoup de métaux lourds. Les élevages porcins consomment à eux seuls la moitié du total des antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire. Ces résidus médicamenteux vont dans l'eau, ruissellent et finissent dans nos robinets

Contamination des eaux

Un des plus gros soucis pour l'environnement, c'est l'épandage du lisier, environ 15 000 tonnes par an, répartis sur 6 communes. L'éleveur signe une convention avec les agriculteurs réceptionnant ce lisier pour leur champ. Etant donné la richesse du lisier en azote, ils économisent sur l'achat d'engrais, parfois

plusieurs milliers d'euros. Ce dont ils se soucient peu, ce sont les nombreux résidus accumulés dans le lisier, et qui au final se retrouvent dans l'eau de boisson, via les sources et les rivières, dont le Tarn. Les communes concernées par cet épandage sont situées de part et d'autre du département du Tarn et de l'Aveyron, elles sont au nombre de six : Brasc, Montclar, Coupiac, Réquista, Curvalle et La Bastide Solages, par contre ce sont au total 9 communes qui sont concernées par le projet, 6 communes pour l'épandage plus 3 par leur proximité avec le site l'exploitation (Plaisance, Connac et Fraissines).

Il a fallu quelques temps pour que le projet arrive jusqu'aux oreilles des habitants locaux. Certains élus municipaux ont commencé à s'inquiéter et les langues se sont déliées. Après quelques réunions publiques, des habitants ont décidé de se constituer en association et ont commencé à faire un travail d'information. Ils ont eux-même épluché le dossier, principalement autour de la question de l'épandage. La topographie locale concourt à un ruissellement important des eaux. Celles-ci vont automatiquement se déverser soit dans les sources locales, soit au final dans le Tarn. On ne pourra échapper à une contamination des eaux de boisson, sans parler des nombreux terrains que ces eaux auront traversés. On trouvera notamment des nitrates, antibiotiques et métaux lourds, du cuivre et de l'aluminium. Les élevages de brebis sont nombreux dans la région, ils approvisionnent les fromageries de Roquefort, les brebis sont particulièrement sensibles au cuivre avec un fort risque d'empoisonnement mortel.



Impact économique

L'association citée plus haut s'est également intéressée à l'impact économique d'une telle implantation. La région a une activité touristique qui n'est pas négligeable. Celle-ci est stimulée par son patrimoine culturel mais aussi par un environnement relativement préservé. De nombreux gîtes, chambres d'hôtes, hôtels et

campings, plusieurs bases nautiques ont été répertoriés. Le territoire vit notamment l'été de ses équipements touristiques. Ce projet de porcherie industrielle, s'il était mené à son terme ne manquerait d'être très dommageable pour l'activité touristique de la région, le bilan emploi risquerait fort d'être négatif.

Enquête publique

L'enquête publique dure 1 mois, ensuite un commissaire enquêteur remet son rapport au préfet qui donne ou non son accord. Pendant cette durée d'un mois, les habitants peuvent venir écrire dans un registre à la mairie de Brasc. Ils inscrivent leurs remarques et avis. L'association organise dans le secteur concerné des réunions publiques d'information avec débats contradictoires, des tracts sont

distribués. L'enquête s'est terminée le 30 septembre, ensuite le commissaire enquêteur a 8 jours pour rendre une synthèse des remarques au porteur de projet, après quoi le porteur de projet a 12 jours pour répondre. Les 9 conseils municipaux des 9 communes concernées doivent se prononcer par un vote.

La préfète de l'Aveyron a quant à elle deux mois pour valider ou non le projet.

L'Association pour le développement durable des pays de la vallée du Tarn organise un grand pique-nique le dimanche 3 octobre au lac de Brasc, agriculteurs et habitants sont invités.

Claude Le Guerrannic

Contact : tarndurable@gmail.com

Site : <http://tarndurable.jimdo.com>

Leçons des expériences autogestionnaires passées et en cours

par Evelyne Perrin

La lecture du riche et passionnant ouvrage collectif paru en mai 2010 chez Syllepse, sous le titre « *Autogestion hier, aujourd'hui, demain* » (Lucien Collonges coord.), inspire quelques réflexions, bien entendu soumises au débat, sur les leçons qu'il faut tirer des expériences autogestionnaires qui se sont succédées dans l'histoire, dans de nombreux pays, et qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux en Amérique Latine.

En effet, ce livre nécessaire passe en revue, plus ou moins longuement, les cas de la Commune de Paris, de l'autogestion catalane de 36, des réquisitions marseillaises de 1944 à 1947, de l'Algérie de Ben Bella de 1962 à 1965, de l'expérience autogestionnaire de la Yougoslavie de 1953 à 1980, des conseils ouvriers de Budapest en 1956, du Printemps de Prague en 1968-69, celui du Chili de Allende de 1970 à 1973, de la Révolution des Œillets au Portugal en 1974, de l'expérience polonaise de Solidarnosc en 1980-1981, pour finir par la commune libre de Oaxaca au Mexique en 2006, et par les expériences actuelles de l'Argentine, du Venezuela, de l'Equateur et de la Bolivie.

Tout d'abord, l'autogestion généralisée n'apparaît pas n'importe quand. Il lui faut en général des conditions bien précises de crise ou de vacance du pouvoir, de délégitimation de l'autorité de l'Etat, ou de celle du patronat (pour faits de collaboration avec l'ennemi par exemple, comme en France au sortir de la

seconde guerre mondiale, ou du fait de sa fuite, comme en Argentine), et de situations de grave pénurie ou chaos nécessitant et suscitant l'intervention populaire.

La plupart du temps, l'autogestion généralisée naît d'en-bas, des initiatives spontanées du peuple ; plus rarement, comme en Amérique Latine aujourd'hui ou en Yougoslavie ou encore en Algérie, elle est impulsée par l'Etat.

Elle peut être l'aboutissement de luttes antérieures (c'est le cas de l'expérience de Solidarnosc de 1980 à 1981). Elle peut aussi apparaître du jour au lendemain, comme « des éclairs autogestionnaires ».

Elle peut résulter de la lutte réussie et de la conquête du pouvoir par un mouvement social et par son expression politique, parti ou coalition de partis. Elle peut même dans certains cas passer par les urnes (Evo Morales en Bolivie), mais c'est l'exception.

Dans tous les cas étudiés par cet ouvrage, il apparaît qu'une fois lancé le processus par des éléments du peuple, il se propage à la vitesse de l'éclair, et ne cesse de monter en puissance. Cela prouve, s'il le fallait, que les classes populaires ont la capacité, qui gît en elles et ne demande qu'à se réveiller, de prendre leur destin en mains, de gérer des entreprises, des quartiers, de surmonter les pires difficultés en faisant preuve d'invention et d'efficacité. C'est cette capacité inhérente à l'être humain, et qui dort en chacun de nous, qu'il s'agit de réveiller

et de mettre en œuvre, à la faveur du moindre contexte favorable.

Mais l'histoire de ces expériences nous apprend que l'autogestion se heurte à deux ennemis caractérisés : soit elle prend fin sous un coup d'Etat militaire soutenu bien souvent de l'étranger (Chili de Salvador Allende, Printemps de Prague ou Hongrie) ; soit elle est attaquée par l'Etat quand il a été maintenu, par ses composantes non seulement bourgeoises, mais aussi par des partis communistes ou s'en réclamant, en tout cas marxistes-léninistes, qui voient l'autogestion comme un danger car mouvement populaire leur échappant, l'exemple le plus dramatique étant le rôle joué par le Parti Communiste espagnol dans l'écrasement de l'expérience autogestionnaire de la Catalogne.

Il y a une incompatibilité entre l'autogestion généralisée, le pouvoir réel du peuple, et la doctrine des partis communistes ou même trotskystes, qui donne la priorité d'abord à la prise du pouvoir d'Etat par le parti, pour reporter l'autogestion au lendemain de la conquête du pouvoir, et qui la conçoit alors comme directement contrôlée par le parti.

Des dangers guettent aussi l'expérience autogestionnaire populaire, notamment lorsqu'elle ménage le pouvoir d'Etat dans sa composition antérieure et lui fait des concessions, comme ce fut le cas de Salvador Allende. Une autogestion généralisée suppose le renversement du pouvoir d'Etat bourgeois antérieur, et la prise de contrôle de la population sur les instances de direction de la société, en allant du niveau le plus bas au plus haut ; elle suppose donc une forme de planification démocratique et de centralisation, tout en imaginant les modes de contrôle citoyen des décisions. Cela pousse à examiner très attentivement la façon, dans les expériences historiques et actuelles, dont fonctionne le « double pouvoir », celui de la base, et celui de l'Etat. C'est souvent la clé du succès ou de l'échec des processus autogestionnaires, lorsqu'il n'y a pas d'intervention extérieure mettant brutalement fin à l'expérience.

Autre danger : quand l'autogestion est limitée à certains secteurs de la société, par exemple l'économie, ou encore les plus grandes entreprises. Aucun secteur de la société ne devrait échapper au contrôle et à la gestion par les travailleurs et les citoyens. Certes, il peut être intéressant que des entreprises soient récupérées et autogérées par leurs salariés, mais des expériences de ce type n'ont de sens et d'avenir que dans un contexte d'autogestion beaucoup plus large touchant tous les secteurs

de la société, y compris le niveau politique.

Certaines expériences autogestionnaires ont été minées de l'intérieur par une insuffisante autonomie laissée aux forces vives de la société et par un contrôle trop étroit du parti, et du pouvoir central, le plus souvent accompagné d'une bureaucratie pesante et inerte et de corruption. Ce fut le cas de la Yougoslavie, où de plus la décentralisation très poussée opérée par Tito a accru les volontés séparatistes des différentes régions ou ethnies.

On a souvent dit que l'autogestion – comme la révolution – ne pouvait réussir dans un seul pays. Et il est vrai que nombre d'expériences autogestionnaires ont eu à affronter un environnement hostile, des guerres ou des tentatives de coup d'Etat orchestrées de l'extérieur.

Il est évident que face à des expériences autogestionnaires généralisée, et réussies, le capitalisme et l'impérialisme se sentent menacés, et n'ont de cesse de mettre fin au processus, par tous les moyens. Sans-doute l'extension de ces expériences à d'autres pays serait-elle un gage de survie, mais de fait, il ne se produit quasiment jamais, tant les bourgeoisies des pays voisins menacées redoublent de vigilance. Et on ne peut non plus en faire une condition de maintien de ces expériences, car nombre d'entre elles ont subsisté plusieurs années, la plus longue étant l'expérience yougoslave, en tenant tête à leurs ennemis extérieurs.

Une grande leçon, positive, que l'on tire de ces expériences est que lorsqu'elles se sont poursuivies un certain temps (expérience catalane, expériences actuelles de la Bolivie, et de l'Equateur et du Venezuela, toutes proportions gradées pour ces deux derniers pays), elles ont entraîné une nette amélioration du sort de la population et une remarquable croissance économique et sociale : forte augmentation des salaires, redistribution des terres agricoles aux paysans, développement de services publics gratuits ou peu coûteux, bonds en avant de la santé et de l'éducation... L'autogestion généralisée a fait ses preuves en matière de progrès social et de réussite économique.

On peut s'interroger, dès lors, sur la quasi-disparition de cette thématique dans l'opinion de gauche, chez les travailleurs, en butte aux licenciements et aux fermetures d'usines, chez les citoyens. Cela s'explique par la faible place donnée à la perspective d'autogestion généralisée dans les programmes des syndicats et des partis politiques se réclamant de la

gauche. Au mieux renvoient-ils cette perspective pour l'« après prise du pouvoir », dans un lendemain à l'horizon indéfini. Or, l'histoire là encore nous montre que toute prise du pouvoir politique sans contrôle des citoyens et auto-organisation par eux-mêmes du fonctionnement de la cité rime rapidement avec confiscation de ce pouvoir aux mains d'une oligarchie bureaucratique, et écrasement des expériences d'auto-organisation. Il ne faut jamais oublier que l'Etat bourgeois ou capitaliste, mais aussi bien marxiste-léniniste dans le cas des pays soviétiques, reste le grand ennemi de l'autogestion. S'il n'est pas mis étroitement à son service, il l'écrase tôt ou tard. S'il faut se garder de tomber à la lecture de ce livre dans un désabusement mélancolique que

pourrait susciter la brièveté de la plupart de ces expériences d'auto-organisation et d'auto-gouvernement populaire, il y a fort à apprendre de leur relecture pour alimenter les réflexions et les propositions des forces de la transformation sociale aujourd'hui. Au premier chef, l'autogestion généralisée ne doit en aucun cas être pensée comme une période post-révolutionnaire éloignée et suspendue à la conquête pure et simple du pouvoir. Bien au contraire, elle doit accompagner et marquer de l'expression de la volonté populaire l'accès au pouvoir politique et son exercice. Mais inversement, l'autogestion sans contrôle de l'appareil d'Etat est vouée à l'échec. C'est cette dialectique subtile qu'il s'agit de mettre en œuvre.

PROPRIETE PRIVEE OU DROIT D'USAGE ?

Sujet peu abordé dans nos débats politiques, le droit de propriété privée semble tellement bien installé dans notre univers collectif qu'il n'est plus guère questionné. Depuis l'avènement de l'ère industrielle, on discute plus facilement d'une appropriation collective de l'outil de production mais bien moins de l'habitat individuel et de la question de la possession en général.

Le droit de propriété privée n'est qu'une convention entre les hommes et on associe presque inconsciemment ce droit légal à une sorte de « droit naturel ». Ce bien matériel qui m'appartient est comme la chair de mon corps ou comme une extension de celle-ci, plus nous possédons de maisons, de terrains, de voitures, d'argent, plus notre domaine personnel s'étend et forme une espèce d'écran de sécurité entre soi et le monde extérieur, entre soi et les autres, entre soi et l'avenir incertain. Sa maison est vécue comme une seconde peau, comme une enveloppe protectrice dont on s'évertue à améliorer sans cesse le confort. Etre SDF, ce n'est plus tout à fait être une femme ou un homme dans la société.

La maison, une seconde peau ou une prison ?

Les deux sans doute, dans nos sociétés occidentales, ce principe de la propriété privée est scellé dans nos différentes déclarations des droits de l'homme. Si ce droit obtenu protège (un peu) l'individu des abus d'un pouvoir étatique ou monarchique, on peut se demander si cette étape vers plus de droit législatif, n'a pas marqué dans le même temps, l'avènement d'un homme replié sur son quant à soi, au détriment de l'être humain en tant « qu' être social ». Paradoxalement les moyens de communication se sont multipliés pour plus de rapidité dans l'échange informationnel. Les hommes échangent et reçoivent davantage d'informations mais perdent en contact direct avec l'autre. L'habitat pavillonnaire ou résidentiel

est conçu comme un lieu où l'on se côtoie mais où on ne se fréquente qu' exceptionnellement. On peut observer quelques nuances dans la recherche d'isolement ou de séparation avec les autres, l'enceinte des maisons est plus ou moins fermée. En général, les maisons les plus cossues sont aussi les plus protégées, on peut en déduire aisément que plus on possède et plus on a tendance à se replier sur son propre environnement. Certains parlent du « ghetto des riches », l'expression n'est pas exagérée.

L'environnement est dangereux

Nous pouvons également faire remarquer que si l'individu cherche à augmenter son enveloppe protectrice matérielle, il en est de même de l'ensemble du corps social qui est dans une recherche permanente de mise à distance de tout ce qu'il considère comme l'élément naturel

hostile ou le relationnel hostile. Cette perception de la nature comme d'un milieu naturellement dangereux a provoqué une réaction inverse depuis quelques décennies, comme pour redresser la barre, la nature est partiellement réhabilitée en tant que milieu essentiellement vivant et donc indispensable à notre survie. L'environnement social est perçu doublement protecteur et répressif mais au sein duquel la véritable intégration s'effectue principalement par le réseau des relations interpersonnelles. Un réseau de relations qui permet de franchir la barrière de « l'espace privé » d'autrui. Par contre un développement vers plus « d'humanité universelle » est rendu particulièrement difficile par ce sanctuaire que constitue chaque propriété privée. Les Roms et gitans qui connaissent tant de ségrégations en ce moment ne connaissent pas cette fragmentation des espaces sociaux, leur nomadisme leur impose une enveloppe protectrice très légère. L'occidentalisation des modes de vie appliquée au monde entier a généralisé cette séparation très nette entre espace public et espace privé. Les inégalités très importantes de conditions de vie matérielles sont de ce fait accentuées par les codes comportementaux correspondant à chaque classe sociale. Les hommes ne sont pas égaux, leur enveloppe protectrice est plus ou moins importante, ce qui constitue un obstacle majeur à une humanité universelle, la preuve en est, c'est l'étanchéité relationnelle entre les différentes classes sociales qui grosso modo s'étagent en fonction de la fortune personnelle. Même s'il existe de nombreuses relations transversales, celles-ci ne sont tenables que lorsque les conditions de vie ne sont pas trop distantes. Un ghetto de riches ou de pauvres reste un ghetto, il n'y a pas de communication entre eux. La société est assez nettement saucissonnée en cinq catégories : les miséreux, les modestes, la classe moyenne, la classe moyenne supérieure et les riches. A chaque classe correspond un mode d'habitat et une flopée de codes comportementaux et d'habitudes de vie.

La prétention d'universalisme des sociétés occidentales trouve ses limites dans les fondements qui la constituent, dont le dogme de la propriété privée et le libéralisme économique. Notre société pose des concepts qu'elle ne peut honorer. En particulier celui de l'égalité, s'il existe une société inégalitaire, c'est bien celle dont nous sommes les contemporains.

La possession sans limites est au contraire encouragée, elle s'oppose au principe d'égalité.

L'Etat républicain croit pouvoir opérer une redistribution des richesses grâce à l'impôt, nous savons bien que cette redistribution est minime, l'écart de richesse reste énorme. Force est de constater que si la société contemporaine prône en général l'humanisme, se réclame fréquemment des lumières, elle a créé des lois qui n'y encouragent pas, elles permettent le maximum de liberté économique mais le minimum d'égalité matérielle.

Une limitation de la propriété privée n'est pas à l'ordre du jour des débats actuels, pourtant, n'est-ce pas l'une des solutions clefs pour parvenir réellement à plus d'égalité ? Les lois ne sont que des conventions entre les hommes, celles-ci peuvent changer selon notre gré.

L'homme parviendra t-il à admettre comme juste des limites à son extension. Les Mvt autour de la décroissance montrent la voie pour limiter les activités de l'homme et son empreinte écologique, ne devrait-il pas en être de même avec ses possessions ? Parvenir à une auto-limitation personnelle pour permettre à d'autres de vivre normalement, ce qui rejoint les réflexions et la démarche autour de la simplicité volontaire. En France, il existe à peu près 2 millions de logements inoccupés, pour certains il s'agit de résidences secondaires, pour d'autres de maisons ou logements en attente d'être vendus ou loués.

Il existe donc la possibilité matérielle de loger tout le monde décemment, si cela ne se fait pas, c'est parce qu'il n'existe pas d'égalité universelle, il n'y a que des égalités au sein de chaque famille, de chaque clan, caste ou classe sociale.

L'héritage

L'injustice et l'inégalité se perpétue par l'héritage, les biens ne se transmettent qu'à l'intérieur de son clan ou de sa famille sauf donation exceptionnelle. La richesse ne circule pas également dans la société, l'héritage par filiation perpétue les classes de pauvres et de riches en l'état. Les uns naissent riches, les autres pauvres grâce à l'unique lien du sang, ce qui donne un tableau plutôt archaïque dans notre société.

Les lois sur la propriété privée et les héritages sont un des socles les plus puissants des inégalités dans la société, même si ce n'est pas le seul.

Mais alors quelle alternative ?

De nouvelles générations de propriétaires se font jour grâce aux achats en collectifs de terres et de lieux. Les difficultés d'accès à la terre ont accéléré ce processus, on monte des

groupements fonciers agricoles, à l'image de « Terre de Liens », ou des SCI pour contourner la propriété exclusivement individuelle. Il est malgré tout impossible dans l'état actuel des choses de disposer librement d'un bien sans en passer par la case « notaire ». Pourtant de nombreux jeunes et moins jeunes se satisferaient d'un simple « droit d'usage », juste pour habiter quelque part et avoir un toit, à l'image des lieux squattés. Le droit d'usage et d'habitation existe dans le droit français, notamment suite au décès d'un conjoint pour jouir d'une habitation etc..., il est utilisé rarement et à titre exceptionnel, il faut imaginer un dispositif allant plus loin que l'hébergement à titre gratuit, car dans ce dernier cas il y a toujours un propriétaire quelque part, peut-on imaginer un droit d'usage d'habitats exempts de toute possibilité de revente ? Des habitats allant d'un usager à l'autre sur simple décision des communautés locales ou sur entente entre usagers, pour échanger son lieu d'habitation ? Mais dans l'attente d'un développement des « droits d'usage », on peut rêver d'une nouvelle génération de propriétaires s'abstenant de chercher à tirer profit d'un bien immobilier et pratiquant la location à titre gracieux. Cette pratique encore très rare pourrait constituer une transition, une étape vers une plus grande égalité des conditions de vie, abandonner l'idée que l'on puisse louer et tirer profit d'un bien immobilier, car provenant bien souvent de conditions de naissance ou de parcours de vie plus favorable que pour d'autres. Le droit d'usage ne supprime pas la distinction entre espace privé et espace collectif ou public, mais il l'atténue dans le sens où l'attachement au matériel se limite à son usage et peut donc passer d'une main à l'autre avec beaucoup plus de liberté mais est surtout non entravé par le manque de capacité financière. L'écart de confort et de superficie entre les différents habitats est un autre problème, nous n'en sommes pas encore là...

Espace à usage individuel multiple et usage de la terre

Tout aussi utopique qu'apparaît ce droit d'usage, il y a encore des lieux sur terre où celui-ci existe, dans le désert saharien ou en Mongolie, les éleveurs nomades traversent de grandes

étendues de terre à pâturer, sans être stoppés par des clôtures comportant l'inscription « propriété privée », ces immenses territoires se gèrent en « droits d'usages collectifs », mais pour combien de temps encore ? En attendant que des appétits financiers finissent de transformer l'humanité en petits propriétaires de la Terre. Les Indiens d'Amérique lors de l'arrivée de « l'homme blanc » s'étonnaient de ce que celui-ci veuille acheter de la terre ? Comme si celle-ci pouvait-être à vendre ? Car si le problème de l'immobilier privé pose la question d'un habitat pour tous, qu'en est-il de la terre et de la disparité révoltante entre grands et petits propriétaires terriens. En Inde, le Mvt Ekta Parishad conduit par Rajagopal tente de faire reconnaître le droit à un minimum de terre pour tous, c'est l'auto-suffisance alimentaire qui est en jeu. Ce Mvt a organisé en 2007 une grande marche vers New Delhi, Janadesh. Les changements successifs de gouvernements indiens compliquent leurs actions, cependant ils poursuivent avec constance leurs revendications.

Quelques pistes pour l'utopie

Une des voies possibles pour aller plus avant dans le droit d'usage serait la mise à disposition gratuite d'habitats par les collectivités locales, un dispositif allant plus loin que le logement social, la gratuité pure et simple pour les couches sociales les plus modestes. Ensuite, les propriétaires aventureux pourraient faire don de leur propriété à la municipalité dont ils dépendent, en échange d'un droit d'usage à vie pour eux, avec la possibilité de céder ce droit d'usage à leur descendance ou tout autre personne, mais avec l'impossibilité absolue de louer ou de revendre le bien, ni pour la municipalité, ni pour l'usager. Des municipalités bénéficient déjà de dons privés, venant de personnes sans descendance ou possédant un patrimoine culturel important. La commune est l'entité sociale et politique la plus proche de chaque individu, les petites municipalités sont souvent très proches de la vie locale, celle d'une communauté humaine. C'est certainement autour de cette entité que la vie politique et sociale doit pouvoir se réorganiser.

Claude Le Guerrannic

Conférence gesticulée de Franck Lepage :

Le 26 Novembre 2010 à la Salle des Spectacles de Gaillac. à 20 H 30

Tél au 05 81 40 62 14 - Benjamin : 06 77 17 42 91 -

Krista : 06 75 03 75 50

L'Altermondialiste est un bimestriel (un numéro tous les deux mois) édité par l'association : « Utopia citée » (prix de l'adhésion 10€)

Siège social : Au Village 81170 SOUEL

Directeur de la publication : Claude Le Guerrannic – Ont participé à la préparation de ce numéro : Geneviève Decrop, Claude Le Guerrannic, Martine Varene

Imprimé par : Gaillac'Imprim à Gaillac (Tarn)- Label Imprim'vert - **papier recyclé**

Contact : journal-altermondialiste.81@orange.fr tél : 05 63 56 27 46

dépôt légal - N° ISSN : 1966-902X – Commission paritaire : 1010 G 89996

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au bimestriel (un numéro tous les deux mois) « L'Altermondialiste » pour 11 numéros . Date :

1) par courriel 5€

2) En allant chercher mon journal dans l'un des lieux de dépôt-vente 10€
(indiquez le lieu choisi, liste des dépôts page 2))

3) Recevoir le journal chez moi par envoi postal 18€

J'adhère à l'Association Utopia Citée (éditrice de L'Altermondialiste) 10€
soutien 20€

Adresser le bulletin d'abonnement à « L'Altermondialiste » - Au Village 81170 SOUEL

Chèque à l'ordre de « Utopia Citée »

NOM et PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

TEL :

EMAIL :

Du 26 au 29 août ont eu lieu les Rencontres des Objecteurs de Croissance à Marlies, dans la Loire, les cinquièmes du nom. L'ambiance fut particulièrement chaleureuse mais aussi studieuse, avec de nombreux débats et ateliers : Démocratie directe, Atelier Remue-méninge, Dotation Inconditionnelle d'autonomie, comment relancer le Mvt anti-nucléaire etc... Le dimanche matin un invité : Paul Ariès, il est venu exposer sa stratégie pour les présidentielles de 2012, l'assistance ne fut pas convaincue, d'autres rendez-vous seront nécessaires pour savoir si la décroissance aura ou non son candidat. Pour tout savoir :

www.les-oc.info

**ANCIENS NUMEROS DE
L'ALTERMONDIALISTE DIPONIBLES EN
VERSION PAPIER**

**1€ le numéro + timbre à « L'Altermondaliste »
Au Village 81170 SOUEL**

N° 6 – Entretien avec Rajagopal – les Roms
un peuple sans Etat

N° 9 – Qu'est-ce que le travail ? débats

N° 10 – L'Eolien industriel contesté –
élections européennes débat

N° 11 – L'Eco-construction – le socialisme du
21 ème siècle (Amérique Latine)

N° 12 – L'Europe des peuples d'en bas –
Santé et notre inconscient

N° 13 – Traction animale – La révolution
zapatiste

N° 14 – La chasse à courre, procès –
Rwanda, les conclusions contestées

N° 15 – Sauver les semences- L'utopie- Les
Roms à Lyon- la décroissance

N° 16 – Le papier recyclé – du don à la
gratuité – Chiapas en danger

N° 17 – Première monnaie locale en France –
Un village anticapitaliste

N° 18 – Brocante gratuite – La ruralité en
mutation

N° 19 – Le Revenu d'existence en débat –
Nicolas Carrié forge des couteaux

N°20 – L'Ecovillage de Verfeil sur Seye – Le
Care est notre avenir

**Un bateau, avec à bord des militants juifs,
quitte Chypre pour Gaza**

FAMAGOUSTE (Chypre) - Un bateau, avec à son bord une dizaine de militants pacifistes juifs israéliens, européens et américains, a quitté dimanche le port de Famagouste, dans le nord de Chypre, vers la bande de Gaza, espérant briser symboliquement le blocus, selon une journaliste de l'AFP. "C'est un devoir sacré pour moi en tant que survivant (de la Shoah, ndlr) de protester contre la persécution, l'oppression et l'enfermement de tant de gens, dont plus de 800.000 enfants à Gaza", a expliqué à l'AFP Reuven Moshkovitz, 82 ans, l'un des passagers. Le bateau, baptisé Irene, est un voilier qui bat pavillon britannique. Le trajet vers Gaza devrait, en théorie, durer environ 36 heures. "Nous avons une stratégie de non-violence et de non-confrontation, si l'armée israélienne arrête le bateau, nous ne les aiderons pas à l'emmener au port (d'Ashdod, ndlr)", a indiqué Yonatan Shapira, un ancien soldat israélien, membre de l'équipage. (©AFP / 26 septembre 2010 12h54)

<http://www.romandie.com/ats/news/100926105409.vuz02253.asp>

EN VRAC

Projet d'aéroport à Notre Dame des Landes : Dominique Bussereau secrétaire d'Etat chargé aux transports a acté jeudi un accord de financement pour la réalisation du nouvel aéroport à Notre Dame des Landes et sa desserte routière. Nantes métropole, le Conseil Général, la région des Pays de la Loire et la région Bretagne ont participé à cet accord. L'Etat a confirmé la participation du concessionnaire comprise entre 400 et 500 millions d'euros. L'Etat s'est engagé sur 138,5 millions d'euros et les collectivités à hauteur de 115,5 millions d'euros. Le concessionnaire doit être choisi rapidement selon le ministre.

La diminution de l'espace agricole et naturel s'accélère au profit des espaces construits : les champs et les forêts perdent l'équivalent d'un département tous les 7 ans et non plus tous les 10 ans jusqu'à 2003, selon une étude Agreste Primeur, publiée par le ministère de l'agriculture. Les sols artificialisés ont progressé de 259.000 hectares entre 2006 et 2009.

Les Amis de la Terre critiquent sévèrement l'accord annoncé le 14 juillet par des responsables de l'Union européenne et du Brésil. Cet accord prévoit en effet de développer les agro-carburants au Mozambique pour fournir les carburants des véhicules européens. Pour les Amis de la Terre, c'est tout simplement « immoral et abject ».

Je me suis engagé, naturellement je dirai, contre un projet d'autoroute entre Castres (Tarn) et Toulouse (Haute-Garonne). De nombreux opposant-e-s à ce projet se sont regroupé-e-s au sein du collectif RN 126. Ce collectif a réalisé un gros travail de documentation, de contre-argumentaire et d'analyses des dossiers... Aujourd'hui, seconde étape: Borloo a dit qu'il donnait son feu vert à ce projet... Mais ce projet devra néanmoins passer par certaines étapes administratives et juridiques... Or, "nos" analyses nous poussent à penser que nous pouvons encore espérer que notre opposition est toujours pertinente, que rien n'est perdu... loin de là. *Patrice Kappel*
ordonaizer@hotmail.com